



## Les principales missions

Ce service assure un accompagnement éducatif transitoire qui s'inscrit dans **une logique de dispositif et de parcours** pour des adolescents en relais avec la famille et d'autres institutions médico-sociales.

### Les missions principales sont :



de prendre le relais de la famille pour déjouer les comportements défis du jeune qui contribuent à l'usure et à la démobilité des parents



de proposer un accompagnement psycho-éducatif pour remettre en route les acquis du jeune



de faciliter des moments de répit pour la famille



de contribuer à l'intégration du jeune dans un établissement d'accueil au terme de son accompagnement

### Une capacité d'accueil de 10 jeunes à temps partiel

Les modalités d'intervention oscillent entre deux ou trois demi-journées à domicile ou en accueil de jour en fonction de la situation du jeune et de sa famille selon un accompagnement de un pour un.

**Une équipe pluridisciplinaire** formée aux connaissances actuelles de l'autisme, et aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé sous la supervision du directeur des pratiques médico-sociales.

Un psychologue spécialisé en neuropsychologie coordonne l'équipe éducative et les interventions dispensées par les praticiens libéraux.



### L'EQUIPE DU RELAIS

**Pascal PAPELIAN**, Directeur

Tél. : 06.07.70.64.48

**BENTARA Malika**, secrétaire

Tél. : 04.76.46.50.61

**Maxime FRECON**, psychologue-coordonateur

Tél. : 06.46.90.24.46

**Christine FRANCHOMME**, éducatrice spécialisée

Tél. : 06.46.90.24.44

**Henriette GUIOL**, monitrice éducatrice

Tél. : 06.46.90.29.59

**76, avenue Léon Blum  
38100 GRENOBLE**



**Courriel : [secretariat.lerelais@mutualiteisere.org](mailto:secretariat.lerelais@mutualiteisere.org)**



## Le Relais

**Le Relais est un dispositif expérimental qui s'adresse :**



Aux adolescents qui souffrent d'un autisme déficitaire associé à des troubles graves du comportement



Vivant en permanence au domicile de leurs parents, sans accueil médico-social ni scolarisation



Bénéficiant d'une notification d'orientation vers un IME



Aux situations sociales et familiales recensées et prioritaires par la Maison départementale des personnes handicapées Isère, l'Agence Régionale de la Santé et l'Education Nationale.



## Une démarche co-éducative

L'accompagnement du jeune ne peut évoluer dans des conditions optimales que si elle s'inscrit dans **une réelle alliance avec les parents**. L'alliance se construit au fil de l'accompagnement. Sa qualité s'étaye sur le partage des préoccupations communes. Le rôle du Relais est celui de soutenir, d'étayer, de susciter le changement en favorisant la compréhension des processus autistiques.

L'investissement des parents dans leur fonction auprès de l'enfant passe par la nécessité d'être accompagnés et soutenus dans l'exercice de la parentalité. Celle-ci plus ou moins blessée demande un accueil, une écoute et un soutien.

Les interventions du Relais s'inscrivent dans le cadre **d'une démarche co-éducative** dont les parents gardent la responsabilité et la maîtrise. Au travers de cette suppléance éducative, les professionnels contribuent à ce que les parents poursuivent ou retrouvent une expérience de la parentalité suffisamment heureuse et équilibrée pour que leur enfant se développe au mieux de ses potentialités.

Outre l'aide proposée aux parents, sous forme d'entretiens, c'est leur participation **au projet personnalisé**, mis en place pour leur enfant, qui est recherchée et encouragée. C'est pourquoi les parents sont associés aux décisions, orientations, choix faits pour leur enfant. Le Relais visera à ce que l'organisation de ses interventions soit compatible avec le fonctionnement de la cellule familiale pour éviter tout vécu intrusif.



## Une approche graduée évolutive et coordonnée

**L'approche est graduée, évolutive dans le temps**, s'exerçant à domicile, à l'accueil de jour et dans les futures structures médico-sociales qui accueilleront le jeune. Le relais se passera dans les différents lieux de socialisation et de main en main avec toutes les personnes en lien avec le jeune. L'équipe du Relais assurera ainsi la continuité du parcours du jeune en préparant et en accompagnant les étapes successives de sa trajectoire.

L'accompagnement encouragera le jeune à être plus en relation avec son environnement, en déployant tout un arsenal d'aides et de dispositifs destiné à enrayer son retrait social tout en respectant son besoin de solitude.

L'accompagnement éducatif permet avec l'aide de la famille et **l'expertise de l'équipe pluridisciplinaire** de décoder son langage, ses actions et son profil sensoriel afin d'ajuster au mieux le rythme et le mode d'accompagnement en structurant l'environnement, le temps et l'espace et de trouver le meilleur moyen de communiquer avec lui.

Les conduites du jeune demandent un accompagnement vigilant et un réajustement permanent des actions afin de **prévenir les comportements-problèmes**.

**Agir en partenariat** avec les réseaux constitue une orientation forte de la stratégie du Relais. Elle mobilise, au fur et à mesure ou simultanément, de multiples intervenants privés ou publics amenant des articulations complexes. Cette mise en lien doit permettre de favoriser la coordination et la complémentarité des différents intervenants afin de « garantir la continuité de l'accompagnement » du jeune.



## Les 3 étapes de l'accompagnement

### Relais 1 = un accompagnement à domicile

Réaliser une observation participante à domicile  
Evaluer les capacités fonctionnelles du jeune  
Mettre en place un système de communication  
Favoriser un meilleur accordage entre le jeune et son environnement  
Stabiliser les comportements défis des jeunes

### Relais 2 = un accompagnement en accueil de jour

Sensibiliser le jeune à des situations nouvelles  
Favoriser l'adaptation au nouveau contexte social  
Favoriser les interactions sociales  
Généraliser les acquis antérieurs

### Relais 3 = Un accompagnement à l'insertion du jeune au sein d'un IME et d'une structure adulte

Informier et transmettre l'ensemble des bilans et des habitudes de vie à l'équipe accueillante  
Favoriser l'adaptation du primo-arrivant